

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AESS  
12 novembre 2012**

**Ordre du jour affiché**

- 0.0 Procédures
- 1.0 Grève
  - 1.1. Levée de cours
  - 1.2. Grève
- 2.0 Plan d'action et revendications
- 3.0 Avis de motion
- 4.0 Élections
- 5.0 Varia
- 6.0 Levée

0.1 Céline Signor propose l'ouverture de l'assemblée à 12h59.  
Chantal Gailloux appuie.

**La proposition est adoptée à majorité.**

0.2 Chantal Gailloux propose Guillaume Legault à l'animation et Félix Lévesque au secrétariat.  
Nadia Lafrenière appuie.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

0.3 Chantal Gailloux propose l'ordre du jour tel qu'affiché :

- 0. Procédures
- 1. Grève
  - 1.1. Levée de cours
  - 1.2. Grève
- 2. Plan d'action et revendications
- 3. Avis de motion
- 4. Élections
- 5. Varia
- 6. Levée

Guillaume Auger appuie.

**La proposition est adoptée à majorité.**

1.0 Grève

1.1.1 Guillaume Auger propose l'organisation d'une levée de cours pour la durée de l'assemblée générale.

Nicolas Morrissette appuie.

**La proposition est rejetée à majorité.**

1.2.1 *Considérant que le 21 novembre est une journée nationale d'actions;*  
Que l'AESS soit en grève le 21 novembre 2012.

Nicolas Morrissette propose.

Hervé Belcourt appuie.

**La proposition est rejetée à majorité.**

## **2.0 Plan d'action et revendications**

2.1 Une présentation de 5 minutes sur le Sommet sur l'éducation tel que proposé par le Parti Québécois, effectuée par Marie-Claude Comeau, est proposée par Marie-Claude Comeau. Charles-Anthony Villeneuve appuie.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

2.2 Chantal Gailloux propose une plénière de 15 minutes sur le sommet sur l'éducation supérieure et sur une éventuelle participation de l'AESS.

Rachel Beaulieu-Salamido appuie.

**La proposition est rejetée à majorité.**

2.3 Rachel Beaulieu-Salamido propose 10 minutes de plénière sur la participation de l'ASSÉ au sommet sur l'éducation supérieure péquiste.

Chantal Gailloux appuie.

**La proposition est adoptée à majorité.**

2.4 Nancy Wallace propose de terminer les tours de parole restants à la plénière adoptée en 2.3. Olivier Albinet appuie.

**La proposition est adoptée à majorité.**

2.5 *Considérant que les sujets principaux de la rencontre ne sont pas la gratuité scolaire et la marchandisation de l'éducation;*

*Considérant que des représentants d'entreprises privées et du rectorat participeront au sommet;*

*Considérant que, par le passé, lors de tels sommets, les manifestations qui avaient lieu simultanément faisaient face à de la répression par les forces policières et que tout porte à croire que c'est ce qui se produira aussi au prochain sommet;*

*Considérant que la formule même du sommet a été établie par le gouvernement et ce sans avoir consulté les associations étudiantes;*

Guillaume Auger propose Que l'AESS boycotte le sommet de l'éducation.

Marie-Claude Comeau appuie.

**La proposition est rejetée à majorité**

2.6 Rachel Beaulieu-Salamigo propose: Que l'ASSÉ participe au sommet et quitte si cela prend une tournure qui n'est pas conforme à nos revendications et positions de base.

Alexandre Fouillet appuie.

2.6.1 Proposition d'amendement: Laurence Piette propose que l'on biffe « à nos revendications et positions de base. » et qu'on le remplace par: « les positions adoptées en assemblée générale de l'ensemble des associations étudiantes. »

Au moment même où la proposition est tapée à l'avant par le secrétariat, l'on fait la proposition privilégiée (Alexandre Dionne) de constater le quorum. Il n'est pas présent, seulement 29

personnes sont présentes. L'assemblée générale est donc levée automatiquement, par manque de quorum.

\*\*\*